

UNE PREMIERE AU MOYEN-ORIENT

CREATION AVANT FIN 1995 D'UNE ANTENNE DE L'INSTITUT DE RECHERCHE ET FORMATION CARDIOVASCULAIRE (I.R.F.C.) A LA F.F.M.

L'œil vif, l'attitude simple et sans affectation aucune, le Dr Roland Asmar est un jeune médecin d'origine libanaise. Français par adoption, il porte le Liban dans son cœur.

Ce cardiologue spécialiste d'athérosclérose, d'artériosclérose et d'hypertension artérielle, attaché à l'hôpital Broussais dans la capitale française et à l'INSERM, est le fondateur depuis 1990 de l'Institut de Recherche et Formation cardiovasculaire (I.R.F.C.) à Paris dont il est le directeur médical. Il est, également, membre de plusieurs sociétés scientifiques et savantes, auteur de nombreuses publications internationales et d'ouvrages traduits en plusieurs langues.

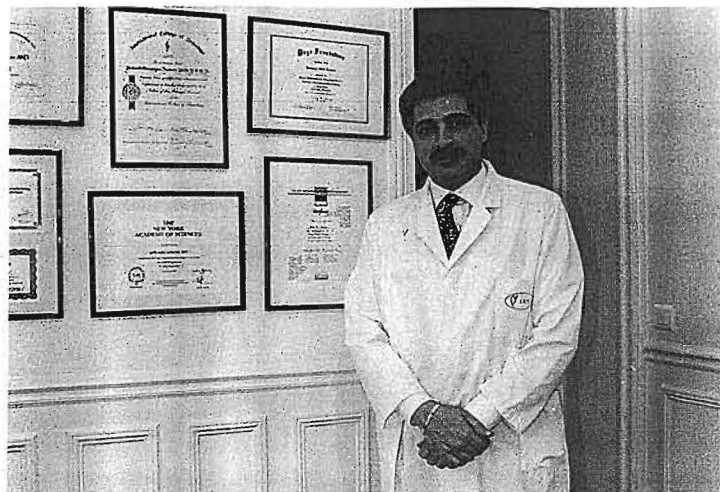
Aujourd'hui à Beyrouth pour l'implantation d'une antenne de l'I.R.F.C. à la F.F.M., c'est aussi, à lui que nous devons la tenue au Liban du congrès panarabe (le premier tant tenu en 1992 en Egypte) "*car, si, je tenais à affirmer le retour du Liban sur la scène scientifique internationale et son rôle de pionnier du Moyen-Orient en dépit de ce qu'il a subi*".

RECHERCHE CLINIQUE ET TECHNOLOGIE DE POINTE

- Pourquoi avoir créé l'I.R.F.C.?

"Les maladies cardiovasculaires observées par le Dr Asmar", constituent la première cause de mortalité et de morbidité. Leurs conséquences sociales et économiques sont considérables. La prévalence très élevée de ces maladies et de leurs facteurs de risque (hypertension artérielle, diabète, dyslipidémies, surpoids, tabac...) dans la population, impose une prise en charge globale s'attachant, particulièrement, à la prévention primaire (qui s'adresse à une population asymptomatique mais "à risque" et lui propose des règles hygiéno-diététiques et / ou thérapeutique et secondaire qui s'adresse aux personnes ayant déjà présenté un symptôme ou un accident clinique pour leur proposer des soins et des traitements.

"La prise en charge clinique efficace de ces maladies et la prévention de leurs facteurs de risque passent obligatoirement par une recherche clinique et technologique de pointe, des plans de prévention précis, une information des cliniciens portant sur les nouvelles données scientifiques pragmatiques, une éducation du patient pour sa propre prise en charge et une évaluation des stratégies cliniques et thérapeutiques employées. Ce n'est que par une telle approche globale bien définie, que le bénéfice de la prise en charge de ces



Le Dr Asmar dans son cabinet à Paris...

maladies peut être optimal, aussi bien pour le patient que pour la santé publique".

CONCEPTION INNOVATRICE

- Quelle est la particularité du rôle de l'I.R.F.C.?

"L'I.R.F.C. est de conception innovatrice. Il aborde la maladie et la prévention cardiovasculaire dans leur globalité. Il a pour mission une activité de soins et de prévention à laquelle s'associe une activité de recherche clinique, technologique et d'évaluation et une activité d'enseignement.

"En effet, on ne peut séparer les soins de la recherche et de l'éducation. C'est pourquoi, l'Institut comprend 3 départements: 1) Soins, 2) Recherche 3) Enseignement, (lequel apporte aux médecins spécialistes ou aux généralistes les résultats des évolutions scientifiques, cliniques et techniques pour qu'ils soient formés et informés des données récentes dans ce domaine.

- Pouvez-vous détailler ces trois activités?

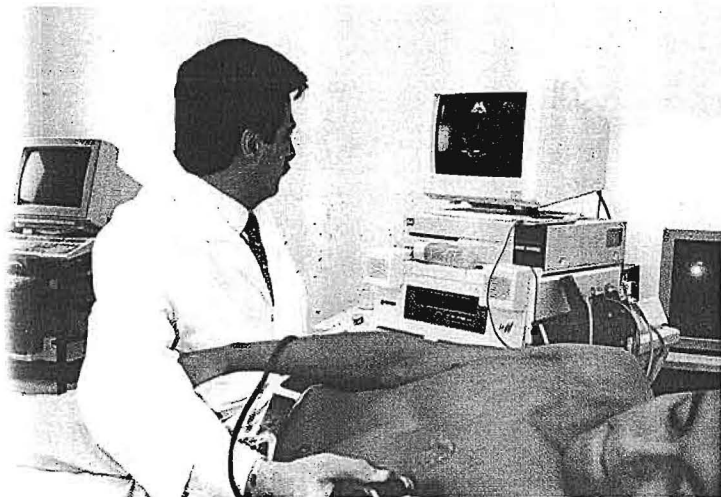
"Concernant l'activité de soins et explorations, d'abord, l'approche de la prévention cardiovasculaire et la prise en charge des facteurs de risque impliquent la participation de plusieurs disciplines médicales. en particulier la

cardiologie, l'endocrinologie, la nutrition, l'angéiologie, la biologie et les explorations. Cette diversité disciplinaire se traduit, en pratique clinique chez un patient porteur de plusieurs facteurs de risque, par des consultations multiples dans différents services, souvent au sein de divers établissements, des démarches fastidieuses, la multiplication du travail administratif et une perte de temps considérable.

"Ces différents éléments contribuent à la difficulté d'une prise en charge globale, la seule réellement efficace. C'est pourquoi; la structure de l'Institut qui regroupe en son sein les différentes spécialités, permet d'assurer aux patients une approche globale des maladies cardiovasculaires et de leurs facteurs de risque par une étude spécialisée, précise, non invasive et ambulatoire de la structure et de la fonction du système circulatoire.

"Je tiens, toutefois, à souligner pour l'antenne-Liban que la partie soins sera prodiguée par les médecins libanais eux-mêmes." Nous allons seulement œuvrer afin que ces soins soient mieux donnés à travers les travaux de formation continue.

"Par ailleurs, le suivi du patient est assuré localement et en France ou à l'étranger, si nécessaire".



... et procédant à une exploration non-invasive.

OBJECTIFS DU DEPARTEMENT DE RECHERCHE CLINIQUE

- *Qu'en est-il de la recherche?*

"Le département de recherche clinique de l'Institut a pour principaux objectifs la recherche clinique portant sur la prévention primaire et secondaire des maladies cardiovasculaires et de leurs facteurs de risque; une activité de recherche technologique pour le développement et la mise au point de plusieurs appareils appliqués en ambulatoire à la pratique quotidienne. Les sujets de recherche et de formation seront adaptés aux besoins du pays".

- *Votre plan comporte, également, une activité de formation.*

"Ces dernières années ont été marquées par une évolution technique et clinique considérable dans le domaine cardiovasculaire. Cette évolution explique et justifie la demande croissante de la part du corps médical spécialisé et des omnipraticiens d'être informés des données scientifiques récentes et formés à l'emploi de nouvelles techniques pour lesquelles ils n'ont reçu aucune ou peu de formation préalable.

"Il s'agit là, d'un axe important de l'activité de l'Institut dont bénéficient les médecins français et francophones. Plus de 3000 médecins ont déjà suivi cette formation assurée par un groupe de médecins, chercheurs hospitaliers et universitaires, experts de grande qualité scientifique et bénéficiant d'une expérience importante sur le plan de la pédagogie et de l'animation de groupe".

DEUX GROUPES DE REFLEXION PLURIDISCIPLINAIRES

- *Comment fonctionne l'Institut et quels sont les organes de gestion?*

"L'Institut est conseillé dans son activité par deux groupes de ré-

flexions pluridisciplinaires, constitués de médecins hospitalo-universitaires et chercheurs, qui l'aident à définir les orientations annuelles de ses deux entités opérationnelles. L'Institut fonctionne sous l'égide d'un Comité de parrainage pluridisciplinaire comportant, en France, les ministères de la Recherche, de la Culture et de la Francophonie, des Affaires étrangères et les sociétés scientifiques savantes. L'antenne-Liban sera gérée directement de Paris par moi-même qui suis le directeur pour le Moyen-Orient et nommerai la structure locale".

- *Nous savons que divers jumelages avec l'IRFC vous ont été proposés dans le monde, de même que l'implantation d'antennes dans les universités francophones. Alors pourquoi le Liban?*

"Voyant le succès de notre action à travers le monde, les institutions françaises nous ont encouragés à exporter ce savoir à l'étranger, notamment vers les pays francophones et amis.

A partir de là en tant que bi-national, j'ai répondu que je devais cela autant à mon pays d'accueil la France, qu'à mon pays d'origine. J'ai donc décidé que la première antenne serait installée au Liban. L'Etat français a soutenu les efforts des médecins de l'Institut et je bénéficie d'appuis internationaux inconditionnels pour ce grand projet.

"L'antenne devra voir le jour avant fin 1995. Elle aura son siège à la Faculté française de médecine, et sera ouverte à toutes les institutions médicales, notamment celles pourvues de facultés: L'U.L., l'A.U.H. et la F.F.M., bien sûr. C'est une première au Moyen Orient. Nous prouverons ainsi au monde que le Liban reste en dépit de tout, un phare dans le domaine de la science et du savoir".

**Propos recueillis par
NICOLE EL-KAREH**

LA VEILLE DE SON DEPART POUR LE CHILI

RECEPTION EN L'HONNEUR DU MINISTRE DE LA DEFENSE

A l'occasion de la visite officielle qu'effectue au Chili le ministre de la Défense, M. Mohsen Dalloul l'ambassadeur du Chili au Liban, M. Ignacio Gonzalez Serrano a donné en son honneur la veille de son départ une réception qui a groupé des officiers supérieurs de l'armée libanaise, entre autre le général Mahmoud Matar, représentant le commandant en chef et des diplomates.

Dans une allocution de circonstance, M. Serrano a insisté sur l'importance de cette visite affirmant: "Vous pouvez être sûr, M. le ministre, que votre visite ouvrira des portes permettant de renforcer les relations, déjà fraternelles, établies par les premiers Libanais du Chili, depuis plus d'un siècle. (...) Vous allez trouver au Chili

un pays qui, comme le Liban, prae une économie libérale ouverte, toutes les régions du globe et, c'est plus important, un pays ayant cupéré son ancienne démocratie parue pendant presque deux siècles".

Dans sa réponse, M. Dalloul a affirmé que pour lui c'était un honneur d'être le premier officiel à se rendre au Chili. Il a évoqué, les points communs entre les deux pays "qui ont souffert d'interférences étrangères et aspirant à l'unité, à la démocratie et à la véritable indépendance".

A noter que le Chili possède une usine pour la fabrication d'avions type "Hawker Hunter", dont l'armée libanaise détient un certain nombre d'appareils ayant besoin d'être rénovés.

FOUAD TURK

(suite de la page 32)

Il est un souverain, libre, indépendant et revitalisé.

"Ce Liban devrait sortir du tourbillon des droits de communautés aux droits de l'homme libanais: à l'instruction pour tous; aux soins médicaux, au travail, à l'habitat, à l'assurance-vieillesse et au développement pour toutes les régions.

"Si ces droits sont assurés, tous les Libanais à quelque communauté qu'ils appartiennent jouissent de leurs droits. Quant aux droits des communautés, tels qu'ils sont conçus aujourd'hui, ils consistent à faire accéder certaines personnes de la communauté à certains postes et fonctions, tandis qu'on prive tous les autres de leurs droits fondamentaux.

En assurant la justice, l'égalité des chances à tous, le flux confessionnel se rétracte, le fanatisme et l'intolérance disparaissent faisant toujours la distinction entre la religion, qui est le rapport entre l'homme et son Créateur et la communauté "qui commercialise la religion".

"Quand chacun s'acquitte de ses obligations, il n'aura plus besoin de réclamer ses droits, car un autre les lui aura accordées en accomplissant son devoir.

"Chers amis, que d'histoires et de souvenirs, certains affectueux, nostalgiques et d'autres amers! Je ne dois pas me remémorer tout ce passé et le résumer à haute voix, car vous

n'êtes pas ici pour l'écouter et j'ai pas l'intention de dresser un bilan.

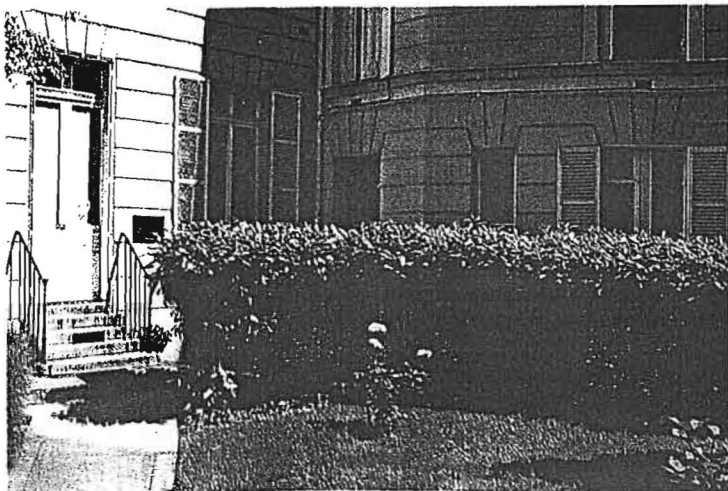
"Je quitte l'ambassade ici et, libanais, le corps diplomatique pour revenir moi-même, me juger, n'importe quel instant où je n'ai pas été à niveau de ma tâche.

"Dans quelques jours, je reviendrai au Liban, poursuivant ma mission au service d'une autre position.

"J'ai été heureux d'avoir noué de nouvelles relations et des amitiés qui me réjouissent et m'honorent: j'en garderai les plus chers souvenirs. Même si la distance géographique nous sépare, je suis assuré que vos visages restent gravés dans ma mémoire, avec l'affection, la confiance et la noblesse des sentiments dont vous m'avez comblé.

"Pour tout cela, je vous exprime ma reconnaissance et ma gratitude. Puissions-nous nous revoir tous un jour sur la terre natale qui nous attend. Je vous prie de dire à votre terre qui n'a pas de pareille pour moi: l'affection et son pardon; pour moi-même, ses bras étant toujours ouverts dans l'attente de ses enfants dispersés dans toutes les régions du globe.

"Nous agirons alors ensemble au service du Liban, patrie de la liberté de l'homme; et témoin pour nous de notre rêve, celui d'en faire la patrie du droit, du bien et du beau".



Le siège de l'I.R.F.C. en France